

Les services périscolaires

➤ Le restaurant scolaire

Un service de restauration est mis en place chaque midi, les jours d'école, sur 2 services, sur le site de l'école des cerisiers.

Tout repas doit faire l'objet d'une inscription préalable en début de période, sur le site internet de la mairie. :

www.coesmes.fr .

Une facturation au mois est effectuée.

Tarif : 4€/repas (tarif 2023-24)

Contact : cantine@coesmes.fr

➤ La garderie :

Avant et après la classe, un service de garderie payant est mis en place par la mairie de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 19h.

Tarif : 0,70€ pour toute 1/2h commencée. (tarif 2023-24)

➤ L'aide aux devoirs

Un temps d'aide aux devoirs est organisé après la classe, pour les élèves fréquentant la garderie, de 16h30 à 17h30 (au même tarif que la garderie).

Pour toute demande concernant ces services :

Service enfance-jeunesse

Mairie de Coësmes

02.99.47.72.04

06.24.07.22.27

Coordination.enfjeun.coesmes@gmail.com

Les horaires de l'école

Ecole maternelle et élémentaire

Ouverture des portes à 8h20 et 13h35.

	Matin		Après-midi	
	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin
Lundi	08 :30	11 :45	13 :45	16 :30
Mardi	08 :30	11 :45	13 :45	16 :30
Jeudi	08 :30	11 :45	13 :45	16 :30
Vendredi	08 :30	11 :45	13 :45	16 :30

Calendrier scolaire 2023-2024

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 20 octobre soir au lundi 6 novembre 2023 matin
Vacances de Noël	du vendredi 22 décembre soir au lundi 8 janvier 2024 matin
Vacances d'Hiver	du vendredi 23 février soir au lundi 11 mars 2024 matin
Vacances de Printemps	du vendredi 19 avril soir au lundi 6 mai 2024 matin
Pont de l'ascension	du mardi 7 mai au soir au lundi 13 mai 2024 matin
Fin des classes	vendredi 5 juillet 2024 soir

Ecole publique

Le Temps des Cerises



12 rue des Cerisiers

35134 Coësmes

02.99.47.78.60

ecole.0351752p@ac-rennes.fr

Site internet :

www.ecole.letempsdescerises.coesmes.ac-rennes.fr

ac-rennes.fr

L'organisation de l'école

➤ L'école est regroupée sur un seul site
12 rue des Cerisiers : de la TPS au CM2.

➤ La répartition de l'équipe



L'équipe pédagogique

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'école est composée de
5 classes de la TPS au CM2 :

- 21 TPS-PS-MS : Sophie BERTHE
- 22 TPS-PS-GS: Pauline MALOEUVRE remplacée par
Yannick DESBOIS
- 14 CP-CE1 : Cathy LAURENT
- 25 CE2/CM1 : Irène DUMONTIER
- 24 CM1/CM2 : Alexandre DANO et Claire CHEVREL

Les 2 classes avec des élèves de maternelle disposent
chacune d'une ATSEM :

Virginie LANFRANCHI et Sylvie HERRAULT

Direction : Alexandre DANO

Jour de direction : le jeudi

L'inscription à l'école

L'inscription se fait en 2 temps.

➤ 1^{ère} étape :

Inscription en mairie muni :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

➤ 2^{ème} étape :

Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, pour
l'admission à l'école avec :

- le livret de famille
- le certificat d'inscription (délivré par la mairie)
- le carnet de santé de l'enfant
- l'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident).
- le certificat de radiation de la précédente école le cas
échéant.

Les parents d'élèves

➤ Les parents d'élèves élus

Au début de chaque année scolaire, des parents d'élèves
sont élus pour représenter l'ensemble des parents
d'élèves lors des conseils d'école.

Mail : delegues.letempsdescerises@gmail.com

➤ L'association des parents d'élèves

Afin de réaliser nos projets, nous avons le soutien d'une
association de parents d'élèves « Association de parents
d'élèves de l'Ecole Publique » (APEEP)

Cette association regroupe des parents bénévoles et
organise différentes manifestations au cours de l'année.
Tous les bénéfices servent au financement des sorties, à
l'achat de matériel pédagogique...

Contact : Alicia DEMAY

Mail : apeep.coesmes@gmail.com